

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2024

**SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)**

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CE1619

présenté par

M. Amard, Mme Abomangoli, M. Alexandre, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiroir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 8

Après l'alinéa 1, insérer l'alinéa suivant :

« Ces politiques prévoient de mettre en place une aide économique à l'installation pour les personnes qui souhaitent s'engager dans les métiers de l'agriculture et de l'alimentation à travers l'élevage paysan ou la production de cultures végétales. De même, une aide économique à la transition est également prévue pour les agriculteurs souhaitant passer à l'élevage paysan ou à la production de cultures végétales. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, les députés du groupe LFI-NUPES souhaitent réorienter la politique agricole en développant et en généralisant un modèle de production alimentaire centré sur les cultures et les protéines végétales, ainsi que sur un élevage paysan plus respectueux du bien-être animal.

Comme le rappelle la publication de l'Agreste, service statistique du ministère de l'agriculture, de juillet 2023, la consommation de viande en France ne baisse pas. Une personne habitant en France consomme en moyenne 85,2 kg de viande par an, autant qu'en 2011. Les quantités de viandes produites et importées ne cessent elles d'augmenter. Or, il est nécessaire de réduire la production et

la consommation de viande pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et préserver la planète.

De plus, cette surproduction et surconsommation de viande entraîne des conditions de vies inacceptables pour les animaux qui subissent un système de production industriel les condamnant à l'élevage intensif. 99% des lapins sont ainsi élevés en cage en France d'après le Comité interprofessionnel du lapin de chair, 95% des cochons sont élevés en bâtiments sur caillebotis sans accès à l'extérieur.

La consommation de viande, notamment rouge, est associée à de nombreux risques pour la santé humaine comme les cancers du colons ou des maladies cardiovasculaires. La réduction de leur consommation entraînerait une amélioration en termes de santé publique. Le chercheur Marco Springmann montrait dans son article de 2016 intitulé *Analyse et valorisation des co-bénéfices du changement alimentaire sur la santé et le changement climatique* que la réduction de la consommation de viande permettrait de sauver 5,1 millions de vies dans le monde par an. L'adoption d'un régime végétarien permettrait elle d'en sauver 7,3 millions.

Une aide économique au développement de la production de cultures végétales et à l'élevage paysan est donc indispensable pour assurer la bifurcation de notre modèle agricole afin de consommer moins d'eau, polluer moins, et manger mieux.